

R Paris. 20. Dec. De la Haye ce 14^e Decembre 1661.

1661.

Monsieur. J'ay receu vos dernieres du 8^e de ce mois, comme j'avois fait les precedentes du premier, par lesquelles je ne voy, a mon grand regret, nul avancement en vostre negociation.

Je m'is tonne qu'il s'en trouve a la Cour qui peuvent s'accrocher a la venie du Comte de Dona; Et bien plus des discours que vous mandez qu'on y tient, des raisons qui l'y doivent rendre peu agreable, et sur tout de celle du peche original de sa naissance, que je n'estime pas luy devoir prejudicier, quand mesme il seroit oray, comme il ne l'est pas, que je ne suis point Fran^cois, et ne la voudrois estre. Aussi s'ait-on bien le contraire. Quelle justice s'voit ce, si pour cela on faisoit tort a mes proches? qui d'ailleurs peuvent faire voir, qu'en diverses occasions, ils ont rendus des services tres-considerables a la France, & en ont pour témoins des principaux Ministres & Officiers, comme ledz Comte le pourra prouver, tant s'en faut qu'il ayt cabale ou rien fait au desservice du Roy, comme il semble qu'on luy veuille imposer, pour couvrir les torts manifes^s qu'on a faict au

verso Groot Vn 214

Prince en sa Principauté, et que mesme on n'avoit pas
raison de luy faire, quand bien son Gouverneur auroit
esté si criminel envers la France qu'on le veut faire.
Mais je ne doute point qu'il ne s'en defende tres bien, et
qu'il ne desbruisse toutes ces calomnies. Et par la vous
jugerez de la nécessité qu'il auoit de se presenter en
cette Cour, ou aussi je luy ay donné ordre de me se met-
tre de nos affaires, s'il ne voudra y pourvoir estre utile, a
quoy je le trouve aussi tout porté & résolu. Cela sera donc
a vous de continuer d'agir, suivant vos instructions et
vos ordres, jusqu'à ce que nous voyions plus clair, et de
renouveler vos instances, a ce que l'affaire estant revenue
sur le sapit, nous puissions une fois, estre mis hors d'inqui-
étude, et par quelque resolution sur nos demandes, voir
quelles mesures nous aurons a prendre. Cela seraient bien une
des plus insignes injustices, si pour ma considération, on
faisoit souffrir un pauvre Peupille innocent, issu de Prince
qui ont tant mérité de la France.]

Je vous prie donc, de travailler tant que vous pourrez, et comme

je m'assure que vous faiiez, à détourner tous ces ressorts
fondé sur de très-foibles fondemens, et de préparer et pour-
voir toutes choses en sorte que nous en puissions bien tôt voir
une fin. La venue du Comte de Dona, ce me semble ne
la peut pas avoir retardée, puis que nous voyons combien peu
on l'a avancée depuis votre arrivée en Cours, et devant mû-
mes qu'on aye seen la sienne à Paris. (Ce est causé aussi
que je n'ay pas encore fait compliment aux Ambassadeurs
de cet Etat, de ce qu'ils peuvent avoir fait pour nos
intérêts; Mais je suis bien content que vous le fassiez
de ma part, qui, selon le bon succès de nos affaires, le
pourray ci après confirmer par lettres. Cependant croyez
que je suis toujours

Monsieur,

Monseigneur affectueux
à vous faire prouver
Graecia Dolorans

